

Impact économique de la prostitution

Alors qu'il est question de revoir l'âge légal de la prostitution, l'analyse de son impact économique s'avère nécessaire. Au-delà des débats moraux.

CYRIL DEMARIA

L'âge de la prostitution en Suisse pourrait être réajusté à 18 ans, mesure qui n'a que trop tardé à être adoptée. L'institutionnalisation de cette pratique dans le paysage économique et social ouvre un champ de réflexion économique considérable. En effet, le chiffre d'affaires global annuel que représente la prostitution en Suisse atteindrait d'après nos calculs (1) entre 3 et 6 milliards de francs. En faisant l'hypothèse que 80% des jeunes femmes sont d'origine étrangère, cela représente des transferts de l'ordre de 2,5 à 5 milliards de francs vers les pays d'origine.

Les recettes fiscales de la Confédération liées à ces activités sont difficiles à déterminer, le ratio entre pratiques déclarées et non déclarées restant à estimer. La répartition des clubs, principaux lieux de pratique légale, donne toutefois une idée de la répartition du chiffre d'affaires légal et donc des perceptions fiscales possibles (voir graphique).

L'impact économique et social pour les pays recevant ces transferts, pour l'essentiel en Europe de l'Est, est à étudier avec attention. Les motivations (2) des prostituées étrangères est déterminant pour bien comprendre la nature des transferts et la criticité de ces derniers - ainsi que les conséquences sociales qui y sont attachées. En effet, à l'exception de deux propriétaires-gérantes de club de Genève et de Zürich, qui était elles-mêmes prostituées, aucune n'a déclaré exercer ce métier par choix. Certaines propriétaires de clubs étaient d'anciennes prostituées qui avaient monté leur affaire mais avaient stoppé l'exercice direct de la profession. Seules deux personnes interrogées pratiquaient le métier depuis plus de cinq ans.

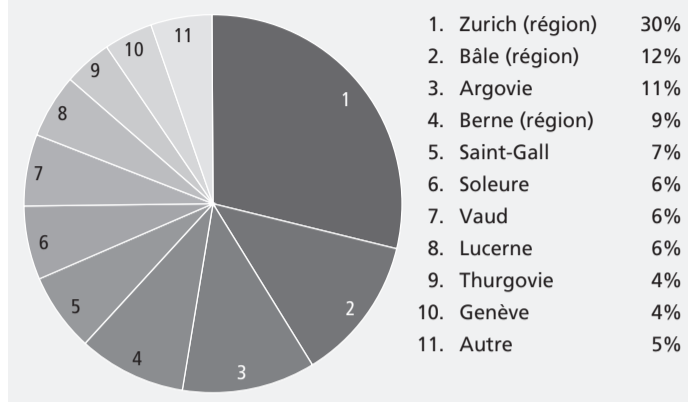
Il s'agit donc avant tout d'une option de dernier recours pour faire face à des situations de détresse. 40% d'entre elles évoquent la nécessité de soutenir une famille, souvent du fait d'un divorce ou d'accidents de la vie (l'une d'entre elles évoquant le soutien de parents incapables de travailler). Les autres motivations peuvent être plus variées. Certaines pratiquan-

tes espèrent ainsi trouver un mari qui les ferait rester en Suisse, sur le modèle de certaines célébrités (environ une sur dix). Une minorité significative explique avoir été mariée à des Suisses : un divorce, une absence d'expérience sur place et de qualifications reconnues les laisserait sans alternatives viables.

Toutefois, 20% évoquent la préparation de leur futur, et investissent (souvent dans leur pays d'origine) dans des biens immobiliers qu'elles louent. Ainsi, Iliana (3) dispose, à 26 ans, de quatre appartements à Kiev qu'elle loue et compte augmenter encore ce quota. Avant de prendre sa retraite à 35 ans, Ela avait acheté au cours de ses 13 années de pratique huit appartements à Varsovie et Cracovie, qu'elle loue elle aussi. Une estimation approximative de ses gains totaux sur 13 ans s'élève à 2,3 millions. Ceci est confirmé par une autre prostituée d'un club huppé de Zürich qui déclare gagner «plus de 120.000 francs par an».

D'autres sont très clairement en dépendance face à des drogues plus ou moins dures. Si toutes nient y avoir recours, beaucoup déclarent que leurs collègues sont accro à la cocaïne. Les personnes interrogées estiment ainsi qu'entre 70 et 90% d'entre elles fume, boit, et/ou utilise des drogues douces ou dures. Les sources d'approvisionnement varient entre certains clients et des fournisseurs extérieurs pour ces dernières. Le plus difficile à chiffrer est sans doute les conséquences psychologiques et sociales à long terme. L'ensemble des prostituées interrogées déclaraient être désocialisées au moins localement. Beaucoup n'avaient pour interlocuteurs que leurs collègues, souvent dans un contexte de concurrence commerciale, ou leurs clients auprès desquels elles doivent jouer un rôle permanent. La stigmatisation très forte associée à la prostitution risque d'inciter les rapatriées à cacher leurs souffrances. L'expérience de véritable apartheid qu'ont ainsi vécu les «femmes de réconfort» (prostituées forcées) coréennes des soldats japonais après la Seconde Guerre Mondiale démontre que cette expérience est relativement

RÉPARTITION DES CLUBS ET MAISONS CLOSES PAR CANTON



Lustmap

universelle. L'ensemble des pratiquantes - immigrées ou non - déclare préserver une barrière stricte entre travail et vie sociale au pays, afin de réintégrer la norme et le cadre d'origine plus aisément. Le fait est que l'exercice de la profession laissera des traces: le «retour» est impossible en tant que tel. Une grande majorité d'entre elles déclare ainsi se défier des hommes auxquels elles ne font plus confiance. Beaucoup avouent avoir perdu certains repères, notamment quant à l'argent, à la valeur du travail face à l'argent fa-

cile de la prostitution, à ce que signifie avoir des enfants ou des projets à long terme.

Ce seront ces conséquences que les pays d'origine de ces travailleuses immigrées devront affronter à moyen terme. Le coût est difficile à chiffrer. En effet, les thérapies psychiques sont lourdes et coûteuses et leur efficacité très variable, notamment lorsque la personne sombre dans l'addiction ou bien la dépression. S'agissant de mères de famille actuelles ou futures, les dégâts sociaux sont considérables sont à envisager.

1. *Détail du calcul: entre 16000 (source: polices cantonales/Sonntag) et 25000 (source: Tampep) prostituées actives sur le territoire helvétique. Durée d'ouverture des maisons closes: 12h en moyenne. Prix moyen des passes (tous services confondus): 150 francs par tranche de trente minutes en moyenne, dont 60% revient aux prostituées. Durée de pratique mensuelle: 3 semaines en moyenne. Taux de rotation journalier des clients par prostituée: entre 12 et 18.*

2. *Sur la base de 21 entretiens réalisés dans la région de Zürich et Genève entre 2008 et 2010, en clubs et maisons closes avec des pratiquantes légales*

3. *Les noms et les lieux ont été modifiés.*

LE CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL ANNUEL DE LA PROSTITUTION EN SUISSE PEUT ÊTRE ESTIMÉ ENTRE 3 ET 6 MILLIARDS DE FRANCS.

Ethnographie des métiers du sexe

Réunis sous le titre «Cachez ce travail que je ne saurais voir. Ethnographies du travail du sexe», dix articles issus d'un récent colloque organisé par la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) et l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel viennent d'être publiés aux Editions Antipodes. L'ouvrage se penche sur le travail des métiers du sexe et rend compte des tâches qui le composent et des rapports sociaux qui le structurent.

Les études empiriques et ethnographiques réunies dans ce volume veulent enrichir les débats sur la prostitution et plus largement sur les activités économiques liées au sexe. Quelles que soient les (nombreuses) difficultés auxquelles ces personnes sont confrontées, elles possèdent de véritables savoir-faire, qui sont le fruit d'un apprentissage non ou peu reconnu et sont le reflet de compétences acquises selon diverses modalités.

Comme pour tout autre travail rémunéré, il existe ainsi un marché structuré par des rapports de pouvoir qui déterminent qui bénéficie du travail de qui et sous quelles conditions. Les différentes formes du travail du sexe représentent ainsi un ensemble d'activités régies par des logiques collectives, comme le montre Lilian Mathieu dans une contribution d'ordre théorique: en considérant le travail du sexe comme un espace social à part

entière, il devient possible de rendre compte des processus historiques d'inclusion, d'exclusion et de hiérarchie à l'œuvre.

Par ailleurs, au-delà de l'activité sexuelle «en soi», le travail du sexe est le fruit d'autres activités méconnues. L'étude des tâches qui ponctuent les journées d'une prostituée pratiquant légalement son métier dans un salon en Suisse romande permet à Alice Sala d'affirmer que les principales activités d'une prostituée sont loin d'être sexuelles. Le téléphone portable et la messagerie sms s'avèrent être, en effet, des instruments centraux à la bonne économie de l'activité prostitutionnelle de salon. Il s'agit d'attirer de nouveaux clients, en se présentant comme sexy, sans pour autant satisfaire d'emblée le client potentiel par téléphone ou par sms. Dans le même ordre d'idées, dans son étude sur les danseuses de cabaret, Romaric Thievent montre qu'il existe une autre série de compétences qui sont liées au travail du sexe qu'il dénomme les «compétences circulatoires». Dans ce monde hautement transnational qu'est l'industrie des cabarets, les danseuses étudiées tentent de développer des stratégies de mobilité et des savoir-faire spécifiques dans le but de tirer un maximum de profit de leurs séjours en Suisse tout en minimisant les risques d'abus et d'exploitation qui y sont liés. (GMa)

Vaud ne connaît pas de dumping salarial

Le canton de Vaud n'a pas découvert en 2009 de dumping salarial lié à la libre circulation des personnes. De nombreuses infractions sont revanches à déplorer, alors que l'activité de courte durée d'entreprises étrangères a chuté de près d'un tiers l'an passé. Comme pour les années précédentes, la Commission cantonale tripartite n'a pas débusqué de sous-enchère salariale généralisée, indique lundi le canton. Au total, 2026 entreprises ont été contrôlées l'an dernier dans le cadre des mesures d'accompagnement de la libre circulation.

S'il n'y a pas de sous-enchère abusive et répétée, les manquements par rapport aux salaires minimaux ont été nombreux, affirme le communiqué. Pas moins de 246 cas salariaux concernant 59 entreprises ont été examinés, qui ont débouché en fin de compte sur 61 sanctions d'entreprises étrangères prestataires de services. Pour mémoire, en 2009 la Commission tripartite avait annoncé 45 décisions de sanction pour 2008. Elle a donc dû sévir davantage l'an dernier, alors que le nombre d'annonces obligatoires des activités de courte durée effectuées par des ressortissants de l'Union européenne a diminué de 27% en 2009 par rapport à 2008. - (ats)

Berne corrige le contre-projet sur la valeur locative

Malgré les critiques, le Conseil fédéral persiste à vouloir simplifier le système de taxation des propriétaires immobiliers. Son contre-projet à l'initiative «sécurité du logement à la retraite» sera néanmoins corrigé sur deux points pour tenir compte des inquiétudes des cantons. Le projet initial a suscité de fortes réticences et même le rejet pur et simple de 17 cantons, 21 organisations et deux partis. Après cette levée de boucliers, le gouvernement a rectifié le tir mercredi dernier. Mais le fond demeure: l'imposition de la valeur locative, sorte de valeur théorique du bien foncier fixée par le fisc, doit être supprimée, à deux exceptions près. Du coup, les propriétaires ne pourraient plus faire valoir la déduction des intérêts hypothécaires et de toute une série d'autres frais.

Le Conseil fédéral a modifié une des exceptions prévues. Les personnes qui acquièrent un premier logement devraient ainsi pouvoir déduire une somme fixe de leurs intérêts hypothécaires durant dix ans, au nom de l'encouragement à la propriété immobilière.

Les couples mariés pourraient défalquer 10'000 francs au maximum et les autres contribuables 5000 francs. Ce montant diminuerait chaque année de 10%. Initialement, le Conseil fédéral avait prévu une déduction dégressive des intérêts hypothécaires du premier logement jusqu'à concurrence du produit imposable de la fortune. - (ats)

Hausse des ventes de voitures neuves

Le marché suisse de la voiture neuve a connu en avril un 4e mois de croissance. Conséquence de l'embellie conjoncturelle, le nombre de véhicules neufs vendus a progressé de 2,8% par rapport à avril 2009, pour s'établir à 28.354. La performance signifie que 689 voitures neuves de plus ont trouvé preneur par rapport à avril 2009, a indiqué lundi auto-suisse, l'Association des importateurs suisses d'automobiles. Le rythme de la hausse s'est toutefois nettement tassé au regard du bond de près de 20% affiché le mois précédent, ce dernier ayant bénéficié du Salon de l'automobile de Genève.

En janvier les ventes s'étaient accrues de 5,8% et de 5,7% en février. Depuis début 2010, pas moins de 91.269 voitures neuves ont été vendues en Suisse, soit 8,8% de plus qu'au cours de la même période de l'an passé.

Sur le mois sous revue, la première marche du podium revient toujours à la marque allemande Volkswagen, malgré des ventes en chute de 11,9% à 2598 voitures. Derrière, on trouve son compatriote Audi, là aussi en dépit d'un recul de 16,6% à 1559 véhicules. Ford se place au 3e rang devant Peugeot, BMW, Toyota, Opel, Renault, Skoda et Fiat. - (ats)

BERNE: la réforme de l'administration n'a pas apporté les économies prévues

La réforme de l'administration décentralisée cantonale bernoise et la réforme judiciaire n'ont pas eu les effets financiers attendus. La nouvelle organisation permet au canton de Berne d'économiser 3,5 millions de francs par an contre 7 millions prévus initialement. L'entrée en vigueur retardée de la réforme judiciaire, des besoins supplémentaires et des adaptations structurelles de l'organisation qui ne figuraient pas dans le projet initial ont réduit d'autant le potentiel d'économies. - (ats)

DÉCHETS: davantage d'appareils électriques recyclés l'an dernier

Le recyclage d'appareils électriques et électroniques a progressé en 2009. SWICO Recycling a éliminé 52.623 tonnes d'équipements usagés, soit une augmentation de 3,7% par rapport à l'an passé. Après une année 2009 difficile, la branche se trouve dans une tendance à la hausse, a souligné Andreas Knöpfli, président de SWICO, l'association économique suisse spécialisée dans les technologies de l'information, de la communication et de l'organisation. - (ats)

GOOGLE STREET VIEW: meilleurs contrôles exigés

Google est dans le collimateur des commissaires suisses à la protection des données, qui veulent de meilleurs contrôles. Les voitures du groupe internet qui photographient les rues pour son service «StreetView» ont recueilli des informations personnelles transmises via les réseaux sans fil. Les voitures équipées pour rassembler partout dans le monde les images du système de cartographie illustrée ont la possibilité de recueillir des données publiques sur les réseaux wifi, comme le nom de ces réseaux et leur numéro d'identifiant. - (ats)

VIN: nouveaux certificats d'analyse pour les vins exportés au Japon

Les exportateurs suisses de vin doivent se conformer à une nouvelle analyse pour leurs lots exportés au Japon. Cette exigence a été posée après la découverte de natamycine, une substance interdite en Suisse et dans l'Union européenne, dans des bouteilles provenant d'Argentine et d'Afrique du Sud. Pour l'heure, seul le Japon exige un certificat. - (ats)